



PLU

Plan Local d'Urbanisme

4. ZONAGE GENERAL

4.2. Partie Nord-Est

échelle 1 / 4500 ème

DOCUMENT EN VIGUEUR
APRES LA MODIFICATION N°1

APPROBATION DU PLU
Délibération du Conseil municipal du 25/08/2009
MODIFICATIONS, REVISIONS, MISES A JOUR, MISES
EN COMPROMISE :
Révision adoptée : 05/02/2018
Modification n°1 : 09/09/2025



0 0,25 0,5 km

Zonage réglementaire :

- APr
 - AP
 - APr
 - AluR
 - AluR
 - AluR
 - NuR
 - Nh
 - Ni
 - UA
 - UAr
 - UB
 - UBr
 - Uba
 - Udb
 - Udc
 - ULS
 - URpar
 - US
 - UTr
- Prescriptions particulières :
- Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Marge de recul relative au règlement du PLU
 - Secteurs à orientations d'aménagement
 - Emplacement réservé pour voies à élargir ou à recaler (VAER)
 - Petit patrimoine vernaculaire
 - Batiment élevage

